

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Analyse des politiques publiques et identification des nouveaux axes d'intervention
- Définition et mise en œuvre de politiques publiques
- Coordination de réseaux, de dispositifs et de projets territorialisés et/ou exercice de responsabilités d'établissements / de services
- Management et gestion des organisations sociales et/ou médico-sociales en situant ses pratiques dans le cadre d'une réflexion éthique et déontologique
- Conception de projets participatifs, du diagnostic à l'évaluation, en mobilisant les ressources humaines, partenariales et matérielles requises
- Conduite d'un processus d'évaluation interne et/ou externe et évaluation de l'utilité sociale
- Analyse des questions sociales et de santé au regard des cadres théoriques et méthodologiques des Sciences Humaines et Sociales
- Production et valorisation de nouvelles connaissances en travail social et intervention sociale
- Participation à la conception et à la mise en œuvre d'une stratégie globale de développement social et de dynamisation d'un territoire.

2. Référentiel de compétences

- Explorer différentes facettes dans les champs d'intervention sociale suivants : de la politique de la ville, des politiques de la famille et de la parentalité, de la lutte contre la pauvreté et les exclusions, du handicap, de la petite enfance et de l'enfance et de la vieillesse, de l'immigration et les discriminations, de la citoyenneté et la démocratie participative.
- Maîtriser les problématiques et les enjeux aussi bien des institutions que des acteurs et réseaux de l'économie sociale et solidaire (associations et fédérations d'associations, coopératives, entreprises sociales, ...).
- Connaître les dispositifs et les politiques publiques, tant au niveau national que local, et une compréhension des expériences vécues par les individus, et les transformations du secteur (politiques sociales, attentes du public, pratiques professionnelles, encadrement de l'action).
- S'approprier une réflexion théorique et articuler des cadres théoriques et des réalités sociales (données empiriques, situations professionnelles).
- Identifier les évolutions sociétales et de leurs impacts, des politiques publiques et sociales ainsi que des opérateurs mettant en œuvre ces politiques.
- Comprendre les évolutions sociétales et leurs impacts, les politiques publiques et sociales.
- S'approprier les notions de l'innovation sociale et la conduite du changement dans l'action sociale, et plus largement dans l'économie sociale et solidaire.
- Maîtriser les étapes de la conduite, de régulation et de l'évaluation d'une action sociale : diagnostics, études, projets, recherches-actions-collaboratives.
- Connaître les outils de l'enquête de terrain à propos notamment des situations problématiques rencontrées dans l'action.
- Maîtriser la conception, l'encadrement et la conduite une action publique et/ou associative, dans les domaines comme la protection de l'enfance, l'accompagnement social, le développement territorial, la participation citoyenne, la santé mentale, la prévention de la toxicomanie, la lutte contre les discriminations, etc.

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

MASTER – INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.